

**CAC,27/12/1999**

Identification			
<b>Ref</b> 20348	<b>Juridiction</b> Cour d'appel de commerce	<b>Pays/Ville</b> Maroc / Casablanca	<b>N° de décision</b> 2825/99
<b>Date de décision</b> 19991227	<b>N° de dossier</b> 0	<b>Type de décision</b> Arrêt	<b>Chambre</b> Néant
Abstract			
<b>Thème</b> Marque, Propriété intellectuelle et industrielle	<b>Mots clés</b> Référé, Limites de la Compétence du juge, Cessation de commercialisation du produits litigieux		
<b>Base légale</b> Article(s) : 152 - Code de Procédure Civile	<b>Source</b> Ouvrage : La jurisprudence marocaine en matière de référé : genèse et itinéraire   Auteur : Abdelali Eladraoui   Edition : 1ère   Année : 2001		

## Résumé en français

---

L'action déposée devant le juge des référés tendant à voir ordonner la cessation de la commercialisation du produit litigieux, son retrait du marché et sa destruction, le cas échéant, en vertu du contrat de distribution exclusive sur le territoire nécessite l'examen des effets du contrat vis-à-vis des tiers afin de vérifier si la décision qui sera prononcée va consacrer le monopole résultant de la convention conclu avec le producteur ou constituer une limite à la liberté de la concurrence Cet examen porte sur le fond du droit et n'est pas de la compétence du juge des référés.

## Texte intégral

---